



VAL DE GARTEMPE



## ACTUALITES DES PARTENAIRES

Etablissement Public  
du Bassin de la Vienne

Suite aux mesures récurrentes de restriction d'eau imposées sur le bassin de la Vienne, l'Établissement Public du Bassin de la Vienne publie un **guide des économies d'eau** dans les bâtiments et espaces publics avec des fiches téléchargeables sur le site de [l'EPTB Vienne](http://l'EPTB Vienne). Renseignement : 05 55 06 39 42.



L'association LOGRAMI publie un **guide d'entretien des passes à poissons**

Actuellement, pas moins de 10 000 ouvrages ont été recensés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur le bassin de la Loire dont 2600 expertisés par l'ONEMA quant à leur franchissabilité pour les migrateurs amphihalins. Ces obstacles occasionnent au mieux des retards à la migration et au pire des arrêts de la migration associés à des pertes de territoire de croissance (pour l'anguille) ou de zones de reproduction (pour le saumon par exemple). Les ouvrages équipés de passes à poissons restent peu nombreux et leur fonctionnalité dépend de :

- la qualité de leur conception, qui nécessite une adaptation à l'espèce et au stade visé ainsi qu'au site d'implantation,
- la qualité du suivi et de l'entretien de la passe.

Si le premier critère est globalement assez bien pris en compte, le second, pourtant indispensable, n'est toujours pas considéré comme une priorité. Ainsi, 2/3 des passes du bassin de la Loire présenteraient une altération de leur fonctionnalité suite à un défaut d'entretien, rendant inutiles les investissements financiers consentis. Le défaut d'entretien d'une seule passe peut compromettre à lui seul la colonisation d'un axe entier par les migrateurs. L'élaboration et la diffusion d'un guide d'entretien des passes à poissons a pour but de communiquer sur les bonnes pratiques d'entretien et sur les préconisations pour une meilleure connaissance et coordination des différents acteurs. Contacts et renseignements : Angéline SENECAL [logrami.vienne@logrami.fr](mailto:logrami.vienne@logrami.fr) 05 49 41 94 23 et A. BAISEZ [tableau-anguille-loire@hotmail.fr](mailto:tableau-anguille-loire@hotmail.fr).



Le Conseil général des Deux-Sèvres vient de mettre en ligne une **plaquette sur la gestion des ouvrages hydrauliques**. Élaborée avec différents partenaires, elle est destinée à répondre à certaines questions que se posent les propriétaires d'ouvrages hydrauliques, mais aussi les maires et les notaires. [Téléchargement](#).



L'ONEMA face aux engagements du Grenelle de l'environnement : Dans son « Post'it » n°2, l'ONEMA décline ses **missions et ses actions** répondant aux engagements pris lors du Grenelle :

Prévention des pollutions chimiques, gestion de la ressource en eau, la trame bleue.

Téléchargement : [ONEMA](http://ONEMA) Renseignements : [celine.goupil@onema.fr](mailto:celine.goupil@onema.fr)



## AGENDA DES RIVIERES

SIAS Sèvre Nantaise : François CAILLAUD a lancé une **ouverture coordonnée des ouvrages** sur 40 Km du cours principal de la Sèvre nantaise pendant un mois en accord avec tous les propriétaires concernés. Renseignements : [siahsn@free.fr](mailto:siahsn@free.fr)



L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise vient de publier **trois plaquettes sur la prévention des inondations** à destination des élus, des riverains, et des entreprises téléchargeables sur le site de [l'institution](http://l'institution).



Maîtrise de la colonisation et de la prolifération de la renouée du Japon dans le Marais Poitevin : la colonisation des berges des voies d'eau de la zone humide du Marais poitevin par la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) attire l'attention de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise sur cette plante invasive et sur les nuances qu'elle peut occasionner : sapement des berges, formation d'engorgements, élimination des autres espèces (biodiversité), uniformisation du paysage, gênes pour les activités de pêche et des riverains. Afin tenter de contrôler sa propagation et de limiter sa prolifération sur les sites déjà colonisés, un plan de gestion est lancé par l'Institution Interdépartementale.

La première démarche a été de réaliser une cartographie des foyers de renouée rencontrés (2006-2007) et de ne pas intervenir mécaniquement (par la fauche ou le broyage) sur les sites colonisés (risques de contamination par bouturage). Suite à des recherches bibliographiques et à des contacts avec des spécialistes et des gestionnaires concernés par cette problématique, un protocole de suivi des foyers et d'interventions sur la plante (cadre expérimental) est en cours de réalisation pour l'année 2008 par l'Institution Interdépartementale afin de mieux connaître sa répartition et de mesurer l'efficacité de protocoles de maîtrise de son extension (arrachages ou coupes manuels répétés). Renseignements : Nicolas PIPET—IINSN—NIORT 05 49 06 79 79 [i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr](mailto:i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr)

*Bonne et heureuse année à tous, que 2009 apporte des saumons pour les uns, des anguilles pour les autres, de belles rives et surtout beaucoup d'espoir.*

*Merci à tous pour votre participation à ce numéro et à l'aventure du réseau des TMR. Au revoir à tous.*

Christine CAVALLIN